



Systemes d'élevages herbivores
du bassin Limousin

Vivre de la viande bovine en Limousin

RÉSULTATS DES SYSTÈMES BOVINS LIMOUSINS
CONJONCTURE 2022

L'essentiel

L'année 2022 confirme la tendance amorcée depuis la fin de l'année 2021 : dans leur majorité, les revenus des systèmes allaitants du bassin Limousin s'inscrivent en hausse. L'offre limitée en bovins a orienté positivement la valorisation, que ce soit pour les bovins maigres ou pour les animaux de boucherie. Néanmoins, la hausse de l'ensemble des charges, ainsi qu'une nouvelle sécheresse sont venues pondérer les résultats technico-économiques des exploitations.



NOTE DE CONJONCTURE

EN 2022, LES REVENUS DES ÉLEVAGES BOVINS VIANDE DU BASSIN LIMOUSIN SE SONT MAINTENUS GRÂCE À LA HAUSSE DES COURS DES ANIMAUX



La reprise de consommation de viande bovine post-confinement s'est maintenue en 2022, notamment sur le segment de la restauration hors domicile, ce qui associé à une production limitée en France comme en Europe, a permis de revaloriser l'ensemble des catégories bovines. Ainsi, les prix des bovins finis ont atteint des niveaux records, surtout pour les catégories habituellement les moins bien valorisées. Du côté des broutards, le bilan est plus mitigé : lors du premier semestre, la sécheresse rencontrée en Europe, associée au niveau de charges élevé, a incité les engraisseurs français et italiens à la prudence. Ce

contexte associé à une demande en viande soutenue a logiquement permis une revalorisation plus forte des bovins maigres lors du second semestre 2022, prolongé début 2023. Néanmoins, plusieurs ombres au tableau : les cours des veaux sous la mère ont à nouveau stagné et la valorisation des animaux reste inférieure au prix de revient compte tenu de la forte hausse des charges, ceci quelle que soit la production.

Le manque de disponibilités, conséquence de plusieurs années de décapitalisation, aura été un facteur de tension au sein de la filière, avec notamment des difficultés à approvisionner les outils de production de l'aval.

Au niveau des charges, la reprise de la demande mondiale, accentuée par le conflit russo-ukrainien, a conduit à une poussée inflationniste sur les prix des intrants. Ce contexte volatile débuté en 2021 par la hausse de l'énergie et des carburants, s'est traduit en 2022 par une augmentation des cours des engrais de synthèse et des aliments du bétail.

Du côté du climat, l'année 2022 s'insère malheureusement dans la tendance de changement climatique déjà perçue cette dernière décennie. En effet, la sécheresse rencontrée au printemps 2022 a pénalisé fortement les récoltes, mais aussi nécessité un affouragement estival. Le report de stocks fourragers de la campagne précédente n'a parfois pas suffi aux besoins des exploitations, nécessitant des achats extérieurs. La reprise d'une pousse de l'herbe convenable à l'automne a permis de limiter les effets de cette sécheresse, avec une saison de pâturage qui s'est souvent prolongée jusqu'au début de l'hiver. Ces phénomènes climatiques auront certainement des conséquences négatives à plus long terme sur l'ensemble du système de production du bassin Limousin, tant sur les volets végétal, animal, qu'économique.

Pour la campagne 2023, beaucoup d'incertitudes demeurent, rendant les interprétations difficiles : l'inflation enregistrée en 2022 semble arriver à un palier, avec une baisse des prix de l'énergie et de fait des engrais de synthèse, mais le conflit russo-ukrainien perdure. Le pouvoir d'achat paraît fortement impacté, induisant une baisse de consommation moins marquée sur la viande bovine que sur les autres produits carnés. Cependant, la production de viande bovine est plus que jamais pointée du doigt, souvent associée à l'accentuation du changement climatique. L'offre limitée permet pour l'heure de satisfaire la demande et de maintenir les cours, mais est à nouveau concurrencée par la viande d'import, plus que jamais présente sur le marché français.

Sommaire

NOTE DE CONJONCTURE	2
FICHES PAR SYSTÈME	
Actualisation économique en conjoncture 2022 des 7 systèmes étudiés	
1a. Le système limousin veau de lait sous la mère spécialisé	12
2a. Le système naisseur limousin broutards mâles et femelles	14
2b. Le système naisseur du plateau de Millevaches broutards mâles et femelles	16
2c. Le système naisseur avec vente de reproducteurs	18
3a. Le système naisseur avec génisses de boucherie	20
4b. Le système naisseur engraisseur jeunes bovins et génisses de Lyon	22
4e. Le système naisseur engraisseur en GAEC jeunes bovins et génisses de Lyon	24
Tableau récapitulatif des 7 systèmes	26

Cette note s'appuie sur des cas-types dont la structure est définie pour plusieurs années et permet de mesurer l'effet direct des changements de conjoncture au niveau des charges et des produits sur la santé économique des systèmes. Plus précisément, ce document explique la formation du revenu pour trois systèmes bovins viande clés du Limousin : veau de lait sous la mère, naisseur herbager et naisseur-engraisseur de jeunes bovins. Il zoome également sur la conjoncture des prix de la viande et des principaux postes de charges.

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE ET INÉDITE, AVEC DES COTATIONS EN HAUSSE POUR TOUTES LES CATÉGORIES, HORMIS POUR LE VEAU SOUS LA MÈRE

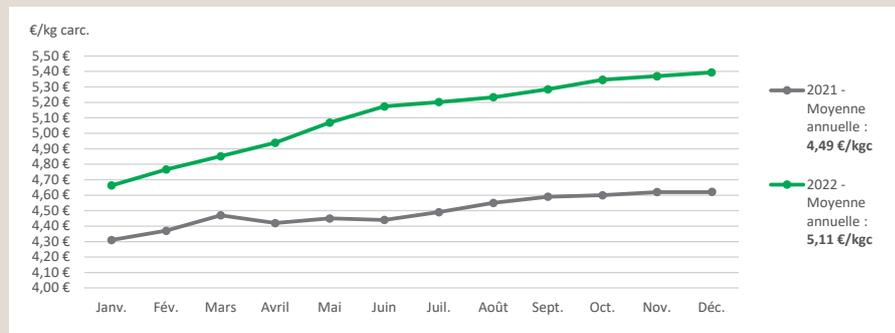
Vache de boucherie limousine : une augmentation des prix plus importante pour les catégories intermédiaires

L'augmentation des cours enregistrée en 2021 s'est poursuivie en 2022, avec une accélération sur le 2^{ème} semestre. En effet, au cours du 1^{er} trimestre, la progression constatée par rapport à 2021 était proche de 8 %, contre 15 % pour le reste de l'année. Les prix moyens s'établissent à 4,60 €/kgc en début d'année 2022 pour atteindre 5,40 €/kgc en décembre. Il est à noter que ce niveau de valorisation n'avait jamais été atteint. À l'échelle du cas-type, compte tenu des périodes de livraisons des animaux, la valorisation moyenne des vaches de boucherie a connu une évolution de +13,6 % par rapport à 2021, passant de 4,49 €/kgc à 5,11 €/kgc.

Ces prix historiques s'expliquent par la décapitalisation des troupeaux allaitants et laitiers, constatée depuis plusieurs années sur le plan national, accentuée par un manque d'offre à

Figure 1

Évolution mensuelle des cours de la vache de boucherie limousine



l'échelle européenne. Ainsi, les vaches de réforme allaitantes de catégories inférieures (de moindre conformation, moins bien finies ou plus âgées) sont venues compenser le manque de réformes laitières sur le marché national. Parallèlement, la demande restée stable est venue doper les cours des femelles allaitantes.

Les vaches de boucherie "haut de gamme", souvent commercialisées sous signes officiels de qualité, ont quant à elles connues une progression plus limitée, avec une augmentation des prix plus marquée lors du second semestre 2022.

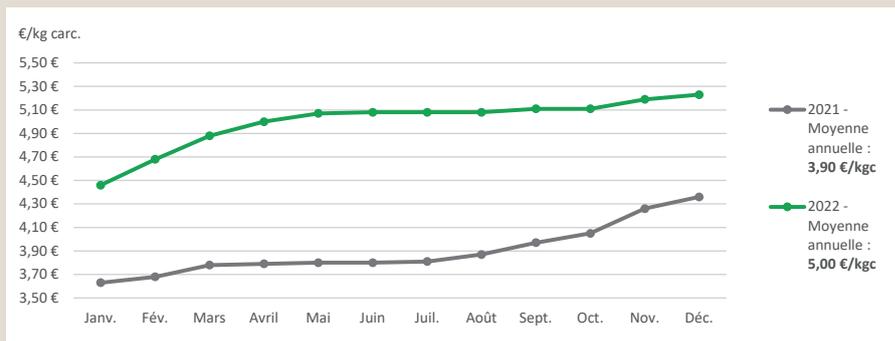
Jeune Bovin Limousin : une offre limitée qui a conduit à des cours record

La hausse des prix entamée en 2021 s'est poursuivie jusqu'au début de l'été 2022. Sur le 1^{er} trimestre, les cours étaient supérieurs de 29 % puis se sont ensuite stabilisés jusqu'à l'automne, avec un plateau proche de 5,10 €/kgc (soit +32 %/2021 à la même période). En fin d'année, un léger rebond est observé avec un prix du JB à 5,20 €/kgc. Au final, les cours moyens sur l'année se sont établis à un niveau record, supérieur à 5 €/kgc, soit un écart de 1,10 €/kgc en moyenne sur l'année, comparativement à 2021.

Une nouvelle fois, cette hausse des prix s'explique par un manque de disponibilité. D'une façon générale, le recul de production en Europe, à l'exception du marché espagnol, est la conséquence de la décapitalisation amorcée depuis plusieurs années. De plus, le déficit de naissances rencontré chez les éleveurs naisseurs a limité le nombre de broutards disponibles pour une mise en engraissement.

Figure 2

Évolution mensuelle des cours du jeune bovin



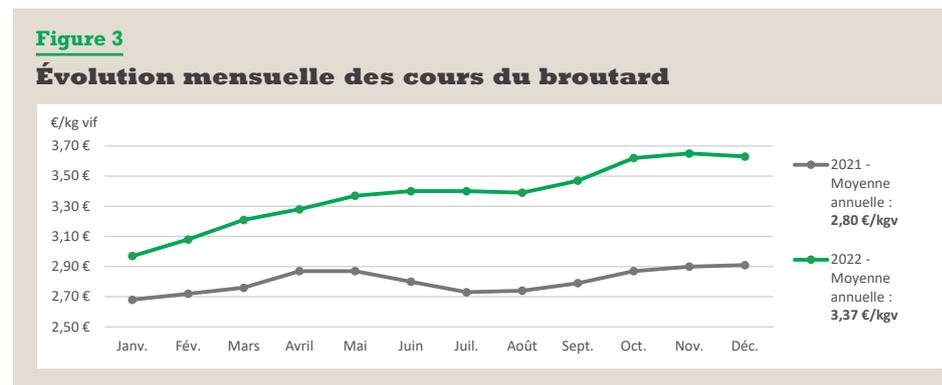
Aussi, la baisse des abattages constatée en fin d'année 2022 est à associer à la prudence de certains engraisseurs, qui avaient fait le choix de limiter le nombre d'animaux mis en place au cours du premier semestre, dans un contexte où la sécheresse et les hausses des charges venaient pénaliser fortement les coûts de production.

D'autre part, côté débouchés, le manque de viande rencontré en France a modifié les marchés historiques, les JB venant se substituer au manque de vaches laitières. Au cours du 1^{er} semestre 2022, le report de stocks fourragers de 2021, combiné à des cours plus favorables, a conduit certains éleveurs à alourdir les carcasses, amplifiant le manque d'offre.

Broutards : des cours porteurs, liés à une offre limitée et une dynamique favorable de l'engraissement en France

L'année 2022 s'est révélée propice pour le broutard limousin. En effet, nous pouvons constater une évolution des cours en hausse constante tout au long de l'année, soit une valorisation de 2,97 €/kg vif en janvier pour atteindre 3,63 €/kg vif en décembre. La moyenne annuelle est de 3,37 €/kg vif, supérieure d'environ 20 % vis-à-vis de 2021. Ceci représente environ 150 €/tête de plus pour un veau de 330 kg.

Les exportations de broutards ont diminué en 2022 par rapport à la moyenne quinquennale en raison d'un manque de disponibilité en lien avec la baisse du cheptel souche allaitant (-3 % sur 1 an) et une dynamique favorable de l'engraissement de JB en France. On observe une évolution annuelle des flux



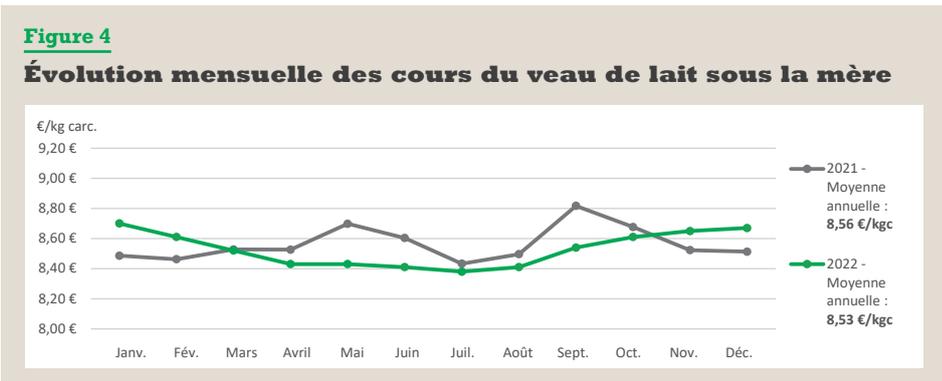
à l'exportation variable selon les destinations : un léger recul des sorties vers l'Italie (importateur principal) et plus important vers l'Espagne, compensé en partie par une forte demande vers les pays du Maghreb.

Parallèlement, la demande des clients s'oriente de plus en plus vers des broutards mâles ou femelles apportant

des garanties sanitaires supplémentaires, notamment vis-à-vis des pathologies respiratoires. Cette démarche consiste à réaliser une préparation sanitaire des broutards chez les naisseurs ou en atelier de repousse, apportant une plus-value financière pour les naisseurs et des garanties supplémentaires pour les clients.

Veaux de lait sous la mère : encore une année difficile, où la baisse de production vient pénaliser la valorisation

Avec une moyenne annuelle à 8,53€/KgC (contre 8,56 € en 2021), les cours des veaux de lait sous la mère s'érodent pour la 4^{ème} année consécutive. Une analyse plus fine de la situation permet de mettre en évidence un décrochage plus précoce des cours, avant la traditionnelle baisse de la période estivale. En effet, ils ne sont jamais remontés à la suite des vacances de février. Il a fallu attendre la fin de l'été pour observer de nouveau une hausse des cours, qui se poursuit début 2023. Les écarts de prix liés à la qualité (couleur, état d'engraissement) sont restés importants, avec un fort décrochage des cours pour les veaux de qualité inférieure.



Les statistiques d'abattage sur l'ensemble du bassin de production traditionnel sont alarmantes, avec une diminution du tonnage labellisé d'environ 10 %. Parallèlement, la baisse de l'offre s'accompagne d'une

diminution des points de vente traditionnels engagés dans la démarche Label Rouge (Boucheries artisanales, GMS,...) et d'une demande des consommateurs impactée par le contexte inflationniste.



PRIX DE VENTE

Les prix de vente présentés ici pour chaque système sont le résultat d'un traitement réalisé par l'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Viande Limousin.

Ils correspondent à des animaux avec une catégorie, un âge, un poids et une conformation types. Les évolutions de prix proposées sont basées sur les cotations régionales, les données des organisations de producteurs et les données observées dans les élevages du réseau.

L'INDICE IPAMPA VIANDE BOVINE POURSUIT SA COURSE FOLLE, FORTEMENT IMPACTÉ PAR LA HAUSSE DES ENGRAIS

L'indice IPAMPA comme témoin d'évolution des charges

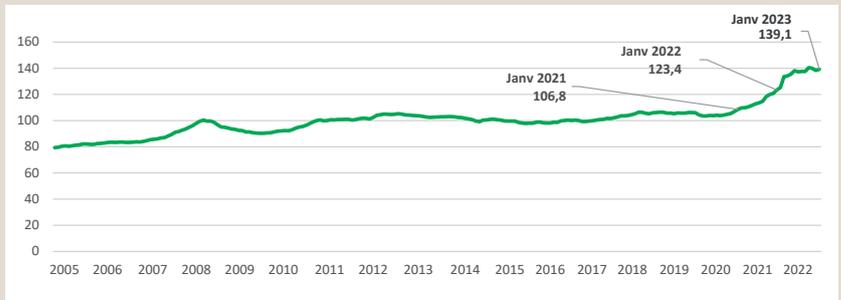
Conséquence de la reprise de l'activité mondiale post Covid et de la hausse des prix de l'énergie, 2021 avait vu son indice IPAMPA exploser. Cette dynamique s'est accélérée en 2022, avec un indice général pour la viande bovine en augmentation de 19,4 %, ceci notamment poussé par la forte hausse du prix des engrais azotés (+74,8 % sur l'année civile). Le contexte géopolitique complexe, générateur de difficultés d'approvisionnement, et l'embargo imposé sur certains produits ont eu un impact important sur le prix de l'énergie (+48,6 %), mais également sur les aliments et céréales achetés (+24 %).

Du côté de l'évolution des charges :

- **Le coût des aliments achetés** s'accroît en moyenne de 24 % sur l'année, conséquence de l'envolée des cours mondiaux du grain observée dès le printemps 2022 et faisant suite à une baisse des récoltes sur le plan national (-10,8 % malgré une augmentation des rendements en blé notamment).
- **Les frais et produits vétérinaires** affichent une nouvelle hausse de + 4,3 % (contre + 1,7 % en 2021 et + 2,5 % en 2020) ; **les frais de gestion** progressent également de manière plus marquée (+ 2,4 %).
- **Le prix des carburants et lubrifiants** affichent une forte volatilité (+ 48,6 % en moyenne sur l'année, dépassant les 200 points en mars et juin 2022).
- Sur la campagne culturale allant de juin 2021 à mai 2022, l'explosion du **prix des engrais azotés** entraîne une augmentation de l'indice de 88 % contre seulement 6,7 % sur la même période pour la campagne précédente.
- **Les charges de structure** liées à l'entretien des bâtiments et du matériel sont toujours en progression (respectivement + 5,2 % et + 7,4 %) accentuant la tendance amorcée depuis 2017. La valeur du fermage affiche une hausse plus marquée qu'en 2021 (+ 3,55 %).
- **Les fournitures pour fourrages** progressent de +19 %, répercussion directe de la crise de l'énergie.

Figure 5

IPAMPA viande bovine : Indice général - base 100 en 2015 (Source Institut de l'Elevage d'après INSEE et AGRESTE)



EN SAVOIR PLUS

COMMENT EST CALCULÉ L'IPAMPA ?

L'IPAMPA suit l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Dans le but d'obtenir un indice spécifique à la filière viande bovine, l'Institut de l'Elevage traite ces informations selon le profil type de charges d'un élevage naisseur-engraisseur.

Tableau 1 :

Des postes de charges avec des incidences variables sur le revenu - Exemple chez le naisseur-engraisseur (Cas type 4.b)

	MONTANT 2022 (€/100 KGV)	POIDS/CHARGES TOTALES	VARIATION 2022/2021	
			ÉVOLUTION CHARGES	INCIDENCE SUR LE REVENU**
Charges opérationnelles*	109 €	43 %	19,8 %	-24,6 %
Aliments achetés	29 €	11 %	19,4 %	-6,4 %
Frais vétérinaires	14 €	6 %	4,1 %	-0,8 %
Engrais	26 €	10 %	71,3 %	-14,9 %
Charges de structure (hors amo. et FF)	142 €	57 %	13,5 %	-23,2 %
Carburant	22 €	9 %	48,0 %	-9,7 %

*hors cession des céréales, amortissements et frais financiers -
 ** à fonctionnement et produits identiques

Chaque poste de charges a une incidence différente sur le revenu.

Celui-ci dépend d'une combinaison entre :

- le poids du poste dans l'ensemble des charges. Plus le poste est conséquent, plus le revenu sera sensible à son évolution,
- l'évolution du poste de charges lui-même.

Pour le système naisseur-engraisseur, les charges opérationnelles sont fortement impactées par l'envolée du prix des engrais qui représentent 10 % des charges totales opérationnelles, ce qui dégrade le revenu de -14,9 %.

DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2022 EN DEMI-TEINTE

Les systèmes naisseurs et naisseur-engraisseurs tirent leur épingle du jeu

Le système naisseur, porté par des cours de la viande bovine à leur plus haut niveau, voit son produit brut par vêlage en très nette augmentation (+11 %). Ainsi, le prix moyen du kilo vif vendu augmente de 37 centimes, soit + 14 %, notamment suite à la hausse de la valorisation des brouards sur l'exercice 2022 (+ 20 % en moyenne).

Des hausses importantes constatées pour les charges opérationnelles (+17 %) et les charges de structures (+10 %) viennent impacter le coût de production (+9 %) et freiner la progression de l'Excédent Brut d'Exploitation qui gagne seulement 6 % en 2022, ceci faisant suite à une augmentation de 3,1 % en 2021.

Le système naisseur-engraisseur profite pleinement de la conjoncture favorable des marchés de la viande bovine, avec des résultats économiques en forte hausse. En effet, la valorisation moyenne des Jeunes Bovins dépasse, en 2022, le seuil de 5 €/kg carcasse. Les cours des femelles sont également en progression, même si celle-ci est plus modeste. Cette embellie est à mettre en relation avec une production en net recul, tant à l'échelle nationale que sur le plan européen. Ainsi le produit par vêlage augmente de 17 %, avec un prix moyen du kilo vif en progression de 21 %.

Comme pour l'ensemble des autres systèmes, les naisseur-engraisseurs voient, malgré une conduite basée sur la valorisation des fourrages, leurs charges opérationnelles flamber (+22 %), reflétant une nouvelle fois la hausse du prix des aliments, des engrais azotés et de l'énergie. Les charges de structure suivent la même dynamique (+13 %). C'est le système dont le coût de production affiche la plus forte hausse, +11 %, représentant une augmentation de 39 € pour 100 kg de viande vive produite. Malgré tout, l'EBE progresse de 19 %.



Figure 6

Évolution 2022 des indicateurs économiques en système naisseur

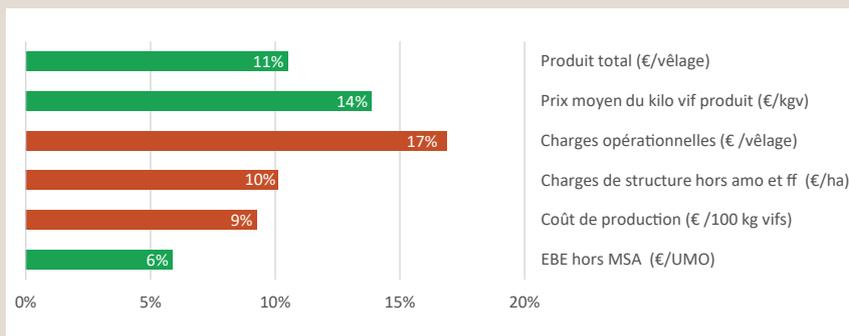
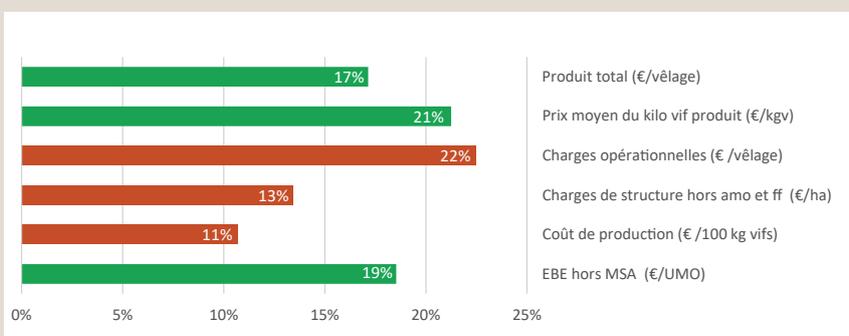


Figure 7

Évolution 2022 des indicateurs économiques en système naisseur-engraisseur



Les producteurs de veaux sous la mère sont à nouveau pénalisés

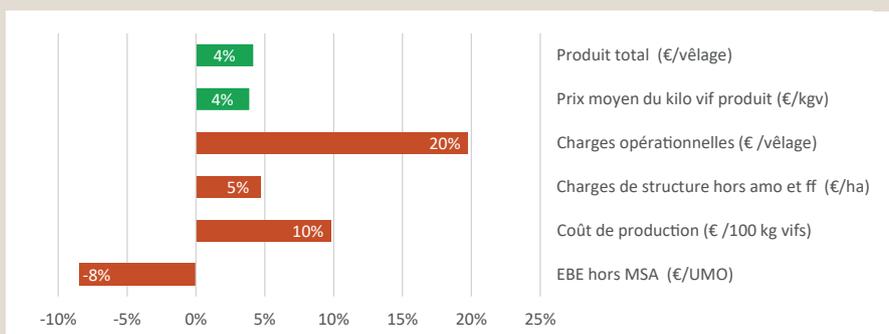
Après plusieurs années au cours desquelles il peinait à se maintenir, le produit total du système "veau de lait sous la mère" progresse de 4 %, notamment grâce à la dynamique favorable des cours des vaches de boucherie. Parallèlement, les cours du veau sous la mère stagnent, seule production n'affichant pas une valorisation en hausse. Ceci se traduit par une augmentation du prix moyen du kilo vif vendu de seulement 4 %. La forte inflation constatée sur les intrants (aliments, énergie et engrais) induit une hausse marquée du coût de production (+10 %).

Ainsi, l'EBE/UMO recule de 8 %, fortement impacté par l'explosion des charges opérationnelles (+20 %) et une augmentation des charges de structure (+5 %), ce qui place ce système en marge des autres dynamiques du Bassin Limousin, avec des résultats économiques fortement dégradés.



Figure 8

Évolution 2022 des indicateurs économiques en système veau de lait sous la mère



En conclusion

Lors de la campagne 2022, les charges opérationnelles et de structure ont explosé, principalement du fait de l'augmentation des engrais (+74,8 %), des aliments et du coût de l'énergie. Les cours de la viande, à leur plus haut niveau depuis 10 ans, ont permis aux systèmes naisseurs et naisseur-engraisseurs de voir leurs résultats progresser.

En revanche les systèmes veaux sous la mère, pénalisés par une valorisation des veaux de lait qui s'érode, voient leurs résultats impactés négativement.

REVENUS ESPÉRABLES : ÉVOLUTIONS TENDANCIELLES

L'évolution de l'EBE et du revenu disponible des trois principaux systèmes de production du bassin Limousin est présentée dans les 6 graphiques ci-contre, sans évolution ni structurelle ni technique. Afin d'apprécier l'impact de la conjoncture sur les ateliers allaitants au cours du temps, ces résultats sont aussi mesurés en monnaie constante (base 100 l'année 2018).

DÉFINITIONS

EBE (Excédent Brut d'Exploitation) = Produits d'exploitation – Charges opérationnelles et de structure
 (hors amortissements et f.f.)

Revenu disponible = EBE – Annuités
 (il permet d'assurer l'autofinancement et le prélèvement des éleveurs et une marge de sécurité en trésorerie)

+24%
 d'EBE depuis 2018
 pour le système
 naisseur-engraisseur

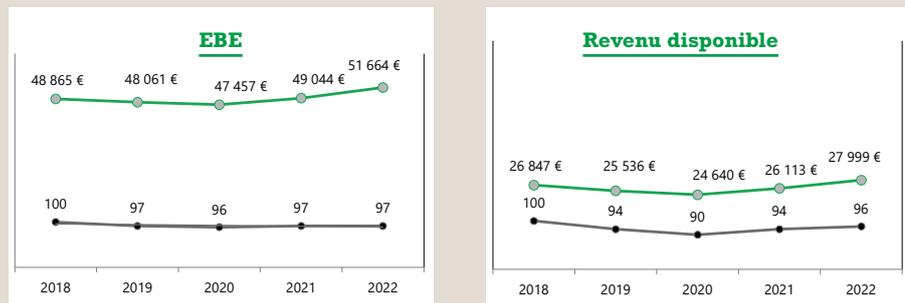
Naisseur broutards mâles et femelles

Le revenu des systèmes naisseurs progresse légèrement par rapport à 2021 avec une augmentation de 7 %. Cependant, il faut noter, qu'en euros

constant (base 100), le revenu reste inférieur à celui constaté en 2018. Ce système a été impacté par la hausse des charges, mais n'a pas profité autant de l'augmentation des cours que les systèmes commercialisant uniquement des animaux de boucherie.

Figure 9

Le naisseur broutards mâles et femelles



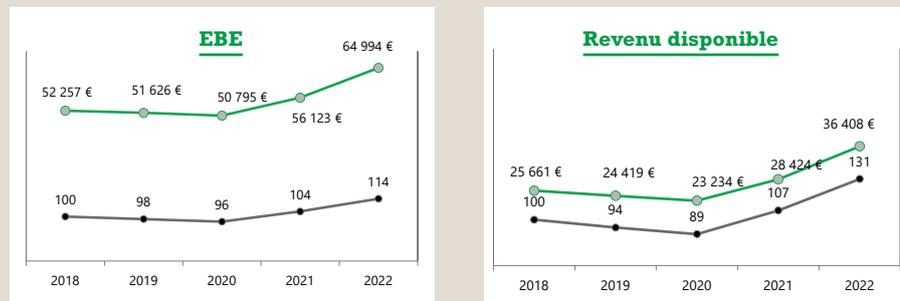
Naisseur engraisseur de JB et de génisses de Lyon

Le système naisseur engraisseur est le système qui a bénéficié le plus de la hausse des cours observée en 2022. Malgré l'augmentation des charges, le revenu de ce système continue sa

progression entamée en 2021, + 28 %/2021 et + 56 %/2020, l'année la plus faible depuis ces 5 dernières années. Le coût de production, en hausse de 11 %, a été atténué par un bon niveau d'autonomie de ce système qui valorise les fourrages et les concentrés produits.

Figure 10

Le naisseur engraisseur de JB et de génisses de Lyon



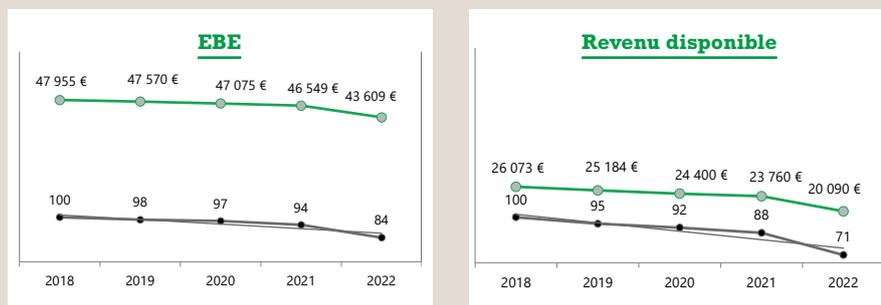
Producteur de veaux de lait sous la mère spécialisé

Le revenu des systèmes avec veaux de lait sous la mère continue sa baisse entamée depuis 5 ans. En 2022, la baisse du revenu est de 17 % par rapport à 2021, niveau le plus bas de ces 5 dernières

années. Par rapport à 2018, le revenu a chuté de 30 %, principalement lié à l'augmentation des charges, à la baisse de consommation et à la stabilité du prix des veaux contrairement à d'autres catégories d'animaux qui ont vu leur valorisation progresser.

Figure 11

Le producteur de veaux de lait sous la mère spécialisé



En conclusion

Les systèmes allaitants étudiés permettent de dégager un revenu disponible oscillant entre 20 000 € et 36 000€, sur la base des hypothèses de taille de structure, de choix et performances techniques définies dans les cas-types.

Les évolutions de revenus constatées en 2022 s'expliquent en grande partie par des cours de marché plus favorables, initiés en 2021 pour la majorité des catégories animales, mais également par l'importance des charges induites en fonction des systèmes.

Par ces deux critères, l'écart de revenu s'est accentué entre les systèmes naisseurs engraisseurs et veaux de lait sous la mère, les premiers ayant bénéficié de la conjoncture porteuse aux jeunes bovins, génisses de boucherie et vaches de réformes.

En ce début 2023, l'inquiétude porte sur le maintien des charges à un niveau élevé, à mettre en parallèle avec une valorisation des animaux qui pourrait être orientée à la baisse face à la diminution du pouvoir d'achat en Europe et la reprise des importations de viande bovine en France.



PAC 2023 : DES INCIDENCES ÉCONOMIQUES DIVERGENTES À ANALYSER SELON LES SYSTÈMES, MAIS AUSSI À L'ÉCHELLE DE CHAQUE EXPLOITATION

EN SAVOIR PLUS

HYPOTHÈSES DES SIMULATIONS

- Comparaison faite avec la campagne 2019.
- Ecorégime : au vu du mode de fonctionnement des systèmes, il est considéré que le niveau 2 est valide.
- Aide UGB : le calcul des UGB de plus de 16 mois est réalisé à partir des effectifs moyens, il ne tient pas compte d'une éventuelle optimisation de la date de déclaration.
- ICHN : soutien très peu modifié, cette aide est considérée comme stable.

La réforme de la PAC, entrée en vigueur à partir de 2023, est marquée pour l'ensemble des exploitations tant par une montée en gamme des exigences environnementales que par la poursuite de la convergence des paiements découplés.

Les élevages herbivores, notamment les systèmes bovins viande, sont également concernés par la nouvelle ventilation des budgets consacrés aux aides couplées. Elle se traduit par une augmentation des crédits alloués aux protéines végétales et l'émergence d'un soutien au maraîchage, et ce, puisque l'enveloppe globale est constante, aux dépens des fonds disponibles pour les herbivores. Si les caprins et ovins, ne connaissent pas de profonde modification du mode opératoire, il n'en est rien pour les bovins, pour lesquels le soutien à la vache mère est abandonné et laisse place à une approche à l'UGB de plus de 16 mois.

Aussi, l'analyse de l'incidence doit être effectuée à l'échelle de chaque exploitation.

De ce fait, l'équipe INOSYS réseau d'élevage du bassin "Limousin", en collaboration avec les services de la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, a chiffré l'impact de la réforme sur trois cas-types.

Les résultats par cas-type sont présentés dans les figures 12 à 14 ci-contre. La lecture par poste d'aide permet d'expliquer les effets majeurs de la réforme et de distinguer certains points de vigilance.

Paiements découplés, une convergence bénéfique et un bilan positif... si le niveau supérieur de l'écorégime est atteint

Pour les trois cas-types étudiés, les montants unitaires de DPB, et de fait paiement vert puisque corrélé au premier, étaient proches de la moyenne nationale (114 € pour le DPB / 80 € pour le paiement vert). Avec le maintien du paiement redistributif (toujours autour de 48 €/ha pour les 52 premiers hectares), la poursuite de la convergence et l'augmentation du budget alloué aux DPB ont un effet positif sur les soutiens découplés : de +2 à +8 %. Le cas-type naisseur "2a" broutard affiche la plus forte progres-

sion. En effet, sa valeur historique de DPB étant plus éloignée de la moyenne, il bénéficie pleinement de l'effet de la convergence.

Toutefois, ce scénario n'est valable qu'à la condition *sine qua non* que les exploitations valident la perception de l'écorégime de niveau 2 (80 €/ha), c'est-à-dire le plus haut niveau (hormis conduite AB) des nouvelles exigences environnementales (voie des pratiques ou des certifications ou des infrastructures agro écologiques). Sans cela, le montant unitaire perçu sera très éloigné des montants connus pour le paiement vert (cf. données de départ), avec, en moyenne, un différentiel négatif de 20 €/ha si seul le niveau 1 est atteint, voire 80 € dans le cas, très improbable, d'un nonaccès total à l'écorégime.

Paiements couplés "animaux" : une forte variation des montants selon les systèmes de production, avec des systèmes "veaux sous la mère" pénalisés

L'abandon du soutien à la vache mère pour celui d'une aide à l'UGB pour les animaux de plus de 16 mois favorise les systèmes avec les effectifs les plus importants. Il en est de la sorte pour le cas type 4b "Naisseur-Engraisseur de jeunes bovins et génisses de Lyon" dont le montant d'aide augmente de 8 %. L'abandon du soutien à la vache mère pour une aide à l'UGB pour des animaux de plus de 16 mois favorise les élevages ayant les effectifs les plus importants, notamment le système "Naisseur-Engraisseur de jeunes bovins et génisses de Lyon" dont le montant de l'aide bovine augmente de 8 %. Il est à noter que pour les producteurs de veaux de lait, le montant global est aussi affecté négativement puisque le montant unitaire de l'UGB "16 mois et plus" n'est plus déterminé selon le caractère allaitant ou laitier mais selon le type racial (57 € pour les races lait et mixte au lieu de 104 € pour celles "viandes"). Ainsi, les UGB des vaches mixtes des cheptels souches en systèmes veau de lait sont rémunérées au tarif de base (57 €), bien que leur caractère allaitant soit sans équivoque. Les évolutions actées sur l'aide couplée au veau de lait sous la mère, qui ne différencient plus les veaux labellisés et labellisables (montant unique), impactent également à la baisse le soutien perçu (-11 %).

Figure 12

Système veau de lait sous la mère spécialisé

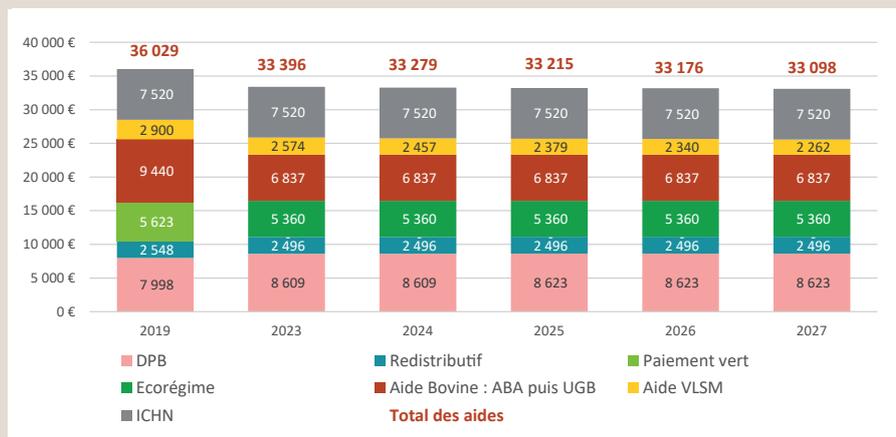


Figure 13

Système naisseur broutards mâles et femelles

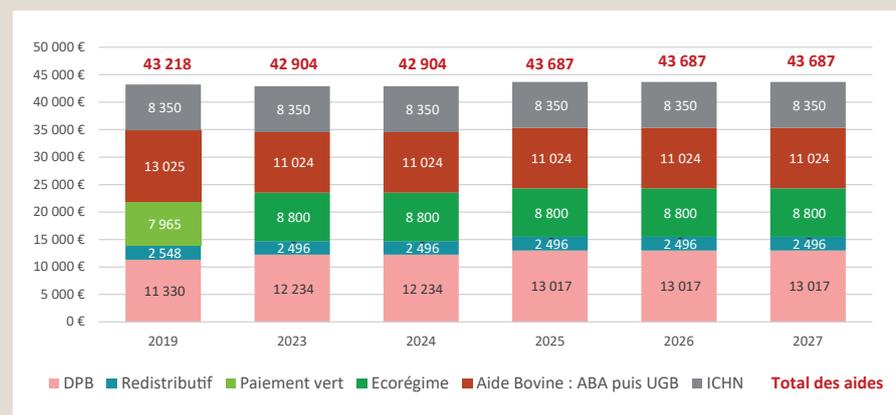
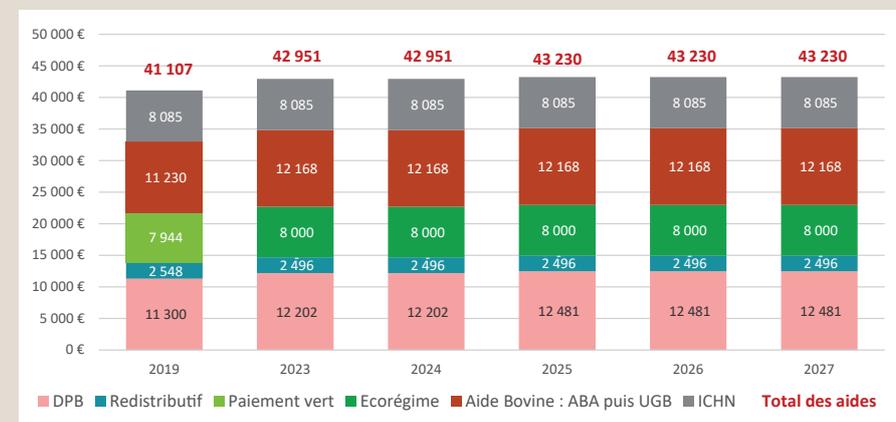


Figure 14

Système naisseur-engraisseur jeunes bovins et génisses de Lyon



En résumé

Les effets de la convergence sont positifs dans tous les cas-types étudiés. Pour les "naisseurs", cela permet de compenser la baisse enregistrée sur les aides couplées bovines, mais acte un transfert notable des soutiens vers les surfaces, ce qui, dans un contexte de décapitalisation, n'est pas forcément un signal positif.

Les "naisseurs-engraisseurs" connaissent quant à eux une trajectoire plus positive, toutefois cette dernière dépendra, de l'évolution des montants unitaires au fil de la réforme, et de leur capacité à toujours atteindre le niveau 2 de l'écorégime.

C'est bien les "veaux de lait sous la mère" qui concentrent les plus fortes inquiétudes. Une contraction des soutiens supérieure à 7 % n'est pas anodine eu égard au niveau de revenu structurellement bas constaté depuis plusieurs années. En réaction, la filière travaille à la mise en œuvre d'un programme opérationnel qui devrait apporter des signes positifs d'accompagnement à partir de 2024.

Le suivi de l'évolution des soutiens sera à actualiser et à amender au gré de la prise en compte des évolutions des systèmes, avec par exemple de nouvelles aides surfaciques végétales ou des soutiens à la gestion des risques climatiques, ...

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2022



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
322 000 €

- 4 805 €/ha SAU
- 4 805 €/UGB

Dont :

- matériel : 27 %
- bâtiment : 21 %
- cheptel : 45 %

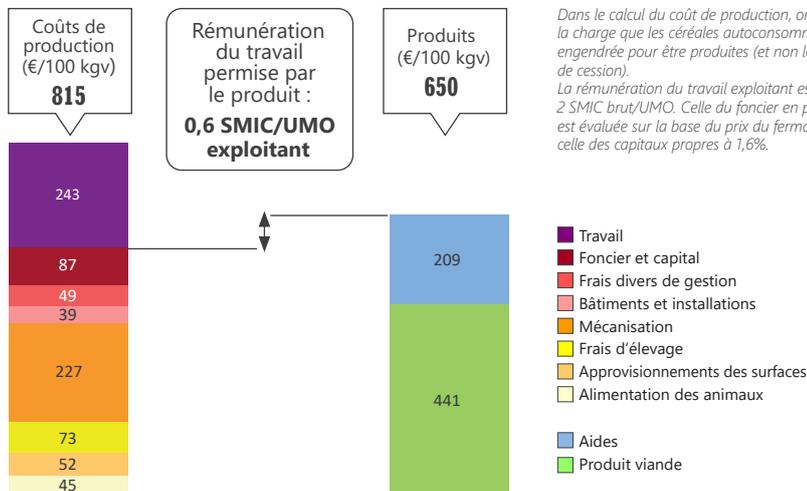
Taux d'endettement

(LMT/capital total) : 30 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(17 495 kgv pour 1,0 UMO soit 17 495 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 990	1 785
(dont aides totales)	(605)	(545)
Charges opérationnelles	600	535
Marge brute	1 395	1 250
Charges de structure (hors amo. et FF)	670	600
Excédent Brut d'Exploitation	725	650
Résultat courant	205	185

ÉVOLUTION DE 2021 À 2022

Produit brut	+ 3,0 %
Dont ventes bovines	+ 3,9 %
Charges totales	+ 9,8 %
EBE	- 6,3 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 2 270 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 3 080 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 420 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 695 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 875 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 720 €

En bref...

La valorisation des veaux sous la mère stagne en 2022. La période propice à la vente des veaux se concentre de plus en plus autour de la période hivernale. La demande du marché s'oriente vers des veaux produits sous label rouge, avec une viande claire et un bon état d'engraissement. Le revenu disponible est quant à lui en baisse de 15 % en 2022.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2023 - Réf. : 00 23 301 057

Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur limousin broutards mâles et femelles

CAS-TYPE 2A EN CONJONCTURE 2022

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2022

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO (+ 0,2 salarié)

SAU :
110 ha de SAU
105 ha de SFP (100 % herbe)
5 ha de céréales

Troupeau :
90 vélages
118 UGB techniques
300 kg de viande vive/UGB
1,13 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 199 €/ha
dont surprime : 26 €/ha
dont aide verte : 70 €/ha
dont DPB : 103 €/ha

Aides couplées (volet animal) :

Montants unitaires de l'ABA :
177 € pour les 50^{ères} vaches
125 € pour les vaches de rang 51 à 99
62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : 0%

100% des vaches éligibles primées en 2022

Aides 2nd pilier :

Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%

PRODUIT TOTAL : 159 560 €

Produit viande bovine 109 030 € (69%)

Ventes 112 665 €

42 Broutards de 335 kgv à 3,38 €/kgv 1 130 € (42%)

23 Broutardes repoussées de 310 kgv à 3,18 €/kgv 985 € (20%)

17 Vaches de boucherie de 410 kgc à 5,12 €/kgc 2 100 € (32%)

2 Génisses finies de 330 kgc à 5,13 €/kgc 1 690 € (3%)

1 Taureau de réforme de 550 kgc 2 340 € (2%)

1 Animal «accidenté» 1 025 € (1%)

Achats (1 taureau de 1 an) - 3 200 €

Produit cultures 6 075 € (4%)

Céréales intra-consommées 6 075 €

Cultures vendues 0 €

Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière) 44 020 € (28%)

Aides découplées 21 820 € (50%)
109,87 droits à 198,58 €/ha

Aides animales 13 850 € (31%)
90 ABA (90 vaches éligibles)

Autres aides 8 350 € (19%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (46% EBE) 23 665 €

Revenu disponible 28 000 €
(autofinancements, prélèvements privés)

CHARGES : 107 895 €

Charges opérationnelles 50 125 € 46%

Troupeau (309 €/UGB) 36 500 € 73%

Concentré 20 085 € (55%)

Frais élevage (dont paille) 10 575 € (29%)

Frais vétérinaires 5 840 € (16%)

Surface fourragère (102 €/ha SFP) 11 230 € 22%

Dont engrais 8 025 € 71%

Céréales (479 €/ha cultures) 2 395 € 5%

Dont engrais 1 385 € 58%

Charges de structure (hors amortissements et frais financiers) 57 770 € 54%

Foncier 9 355 € (16%)

Assurances 5 790 € (10%)

Matériel 21 580 € (37%)

Bâtiment 1 275 € (2%)

Salaires et charges 5 410 € (9%)

Charges sociales exploitant 6 585 € (11%)

Divers 7 775 € (13%)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 32% (PB) 51 665 €

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) 30 755 €
Frais financiers 4 185 €

Résultat courant (10% PB) 16 725 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2022



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
393 000 €

- 3 575 €/ha SAU
- 3 330 €/UGB

Dont :

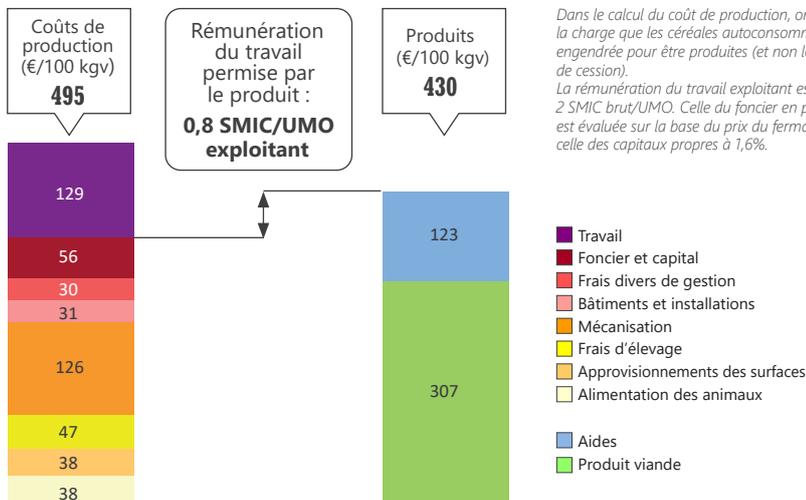
- matériel : 27 %
- bâtiment : 16 %
- cheptel : 50 %

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 26 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(35 745 kgv pour 1,2 UMO soit 29 790 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 775	1 450
(dont aides totales)	(490)	(400)
Charges opérationnelles	560	455
Marge brute	1 215	995
Charges de structure (hors amo. et FF)	640	525
Excédent Brut d'Exploitation	575	470
Résultat courant	185	150

ÉVOLUTION DE 2021 À 2022

Produit brut	+ 9,8 %
Dont ventes bovines	+ 13,9 %
Charges totales	+ 12,2 %
EBE	+ 5,3 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 3 veaux) ± 3 175 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 4 375 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 2 010 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 2 160 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 1 790 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 1 000 €

En bref...

Le revenu disponible progresse de 7% grâce à une meilleure valorisation des broutards et des vaches de boucherie. Le coût de production progresse de 9%, notamment suite à la hausse des engrais, des carburants et de l'alimentation animale. La sécheresse estivale a impacté les stocks fourragers et a nécessité un affouragement estival.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2023 - Réf. : 00 23 301 057

Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur du plateau de Millevaches broutards mâles et femelles

CAS-TYPE 2B EN CONJONCTURE 2022

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO

SAU :
125 ha de SAU
125 ha de SFP
(100 % herbe)

Troupeau :
76 vélages
102 UGB techniques
260 kg de viande vive/UGB
0,82 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 180 €/ha
dont surprime : 16 €/ha
dont aide verte : 67 €/ha
dont DPB : 97 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'ABA :
177 € pour les 50^{ères} vaches
125 € pour les vaches de rang 51 à 99
62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : 0%
100% des vaches éligibles primées en 2022

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2022

PRODUIT TOTAL : 131 845 €

Produit viande bovine	83 100 €	63%
Ventes	86 300 €	
31 Broutards de 320 kgv à 3,65 €/kgv	1 170 €	(61%)
17 Broutardes de 300 kgv à 3,24 €/kgv	970 €	
12 Vaches de boucherie de 400 kgc à 4,83 €/kgc	1 930 €	(27%)
3 Vaches maigres de 640 kgv à 2,70 €/kgv	1 730 €	(6%)
1 Taureau de réforme de 550 kgc	2 340 €	(3%)
4 Veaux nourrissons mâles (vente en vif à 1,5 mois)	430 €	(2%)
3 Veaux nourrissons femelles (vente en vif à 1,5 mois)	380 €	(1%)

Achats (1 taureau de 1 an) - 3 200 €

Produit cultures 0 € (0%)

Céréales intra-consommées 0 €
Cultures vendues 0 €

Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière) 48 745 € (37%)

Aides découplées 22 445 € (46%)
125 droits à 179,56 €/ha

Aides animales 12 100 € (25%)
76 ABA (76 vaches éligibles)

Autres aides 14 200 € (29%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (38% EBE) **17 085 €**

CHARGES : 86 410 €

Charges opérationnelles 39 255 € 45%

Troupeau (218 €/UGB) 22 190 € 57%
Concentré 11 350 € (51%)
Frais élevage (dont vétérinaires) 5 710 € (26%)
Frais vétérinaires 5 130 € (23%)

Surface fourragère (137 €/ha SFP) 17 065 € 43%
Dont engrais 13 440 € 79%

Céréales (0€/ha cultures) 0 € 0%
Dont engrais 0 € 0%

Charges de structure (hors amortissements et frais financiers) 47 155 € 55%

Foncier 7 910 € (17%)
Assurances 4 740 € (10%)
Matériel 19 955 € (42%)
Bâtiment 550 € (1%)
Salaires et charges 0 € (0%)
Charges sociales exploitant 7 335 € (16%)
Divers 6 670 € (14%)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 34% (PB) 45 430 €

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) **24 530 €**
Frais financiers **2 285 €**

Revenu disponible 28 350 €
(autofinancements, prélèvements privés)

Résultat courant (14% PB) 18 620 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2022



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
262 500 €

- 2 100 €/ha SAU
- 2 575 €/UGB

Dont :

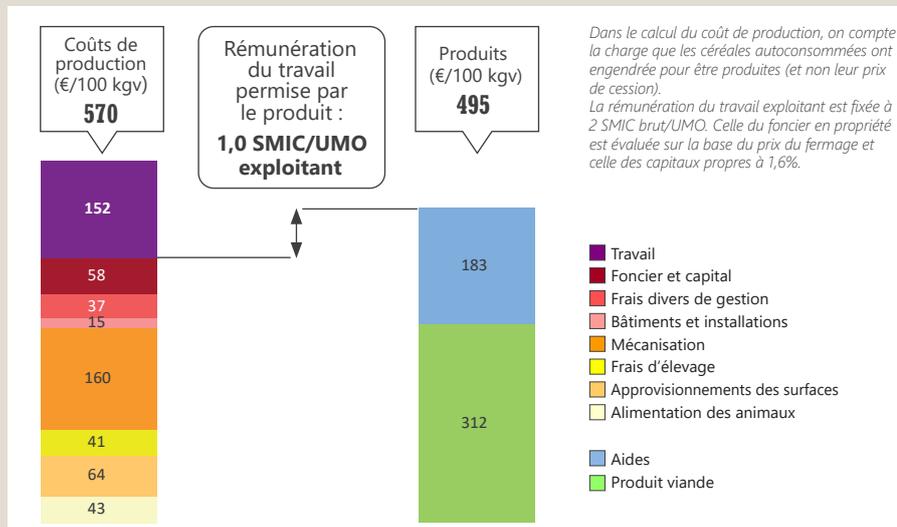
- matériel : 33 %
- bâtiment : 6 %
- cheptel : 63 %

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 13 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(26 565 kgv pour 1,0 UMO soit 26 565 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	1 735	1 055
(dont aides totales)	(640)	(390)
Charges opérationnelles	515	315
Marge brute	1 220	740
Charges de structure (hors amo. et FF)	620	375
Excédent Brut d'Exploitation	600	365
Résultat courant	245	150

ÉVOLUTION DE 2021 À 2022

Produit brut	+ 9,8 %
Dont ventes bovines	+ 16,0 %
Charges totales	+ 14,4 %
EBE	+ 2,1 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 2 140 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 3 325 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 135 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 995 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 1 330 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 785 €

En bref...

Dans ce système d'altitude, fortement basé sur la valorisation de l'herbe, les animaux maigres non repoussés ont bénéficié des cours favorables de l'automne. La hausse des intrants, associée à la sécheresse estivale, sont venue pénaliser fortement ce type d'élevage. Le revenu disponible progresse seulement de 1% en 2022.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Juillet 2023 - Réf. : 00 23 301 057

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur avec vente de reproducteurs

CAS-TYPE 2C EN CONJONCTURE 2022

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2022

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1,5 UMO

SAU :
100 ha de SAU
93 ha de SFP (100 % herbe)
7 ha de céréales

Troupeau :
75 vélages
109 UGB techniques
320 kg de viande vive/UGB
1,17 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 196 €/ha
dont surprime : 24 €/ha
dont aide verte : 70 €/ha
dont DPB : 102 €/ha

Aides couplées (volet animal) :

Montants unitaires de l'ABA :
177 € pour les 50^{ères} vaches
125 € pour les vaches de rang 51 à 99
62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : 0%

100% des vaches éligibles primées en 2022

Aides 2nd pilier :

Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%

PRODUIT TOTAL : 182 230 €

Produit viande bovine	133 520 €	73%
Ventes	139 820 €	
22 Broutards de 330 kgv à 3,38 €/kgv	1 115 €	(19%)
2 Broutardes de 280 kgv à 3,18 €/kgv	890 €	
11 Reproducteurs mâles de l'année HBL	3 000 €	(33%)
3 Reproducteurs mâles de 18 à 24 mois HBL	4 400 €	
7 Génisses reproductrices de l'année HBL	1 350 €	
4 Génisses à saillir HBL	1 700 €	(25%)
7 Génisses pleines HBL	2 400 €	
13 Vaches de boucherie de 420 kgc à 5,21 €/kgc	2 190 €	
1 Taureau de 660 kgc	2 805 €	(23%)
1 Accident	1 300 €	

Achats (1 taureau de 1 an) - **6 300 €**

Produit cultures

Céréales intra-consommées	8 830 €
Cultures vendues	0 €

Aides (nettes de stabilisateur
et discipline financière) **39 880 €** (22%)

Aides découplées **19 555 €**
99,81 droits à 196 €/ha

Aides animales **11 975 €** (30%)
75 ABA (75 vaches éligibles)

Autres aides **8 350 €** (21%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (28% EBE) **20 460 €**

Revenu disponible **53 725 €**
(autofinancements, prélèvements privés)

CHARGES : 108 050 €

Charges opérationnelles **58 360 €** 54%

Troupeau (347 €/UGB) **48 745 €** 84%

Concentré 23 790 € (49%)

Frais élevage (dont paille) 18 775 € (39%)

Frais vétérinaires 6 180 € (13%)

Surface fourragère (55 €/ha SFP) **6 915 €** 12%

Dont engrais 4 155 € 60%

Céréales (284 €/ha cultures) **2 700 €** 5%

Dont engrais 1 685 € 62%

Charges de structure **49 690 €** 46%
(hors amortissements et frais financiers)

Foncier 8 255 € (17%)

Assurances 3 820 € (8%)

Matériel 18 390 € (37%)

Bâtiment 1 220 € (2%)

Salaires et charges 0 € (0%)

Charges sociales exploitant 11 130 € (22%)

Divers 6 870 € (14%)

**EXCÉDENT BRUT
D'EXPLOITATION** 41% (PB) **74 185 €**

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) **30 730 €**
Frais financiers **3 425 €**

Résultat courant (25% PB) **40 030 €**

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2022



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
406 000 €

- 4 060 €/ha SAU
- 3 725 €/UGB

Dont :

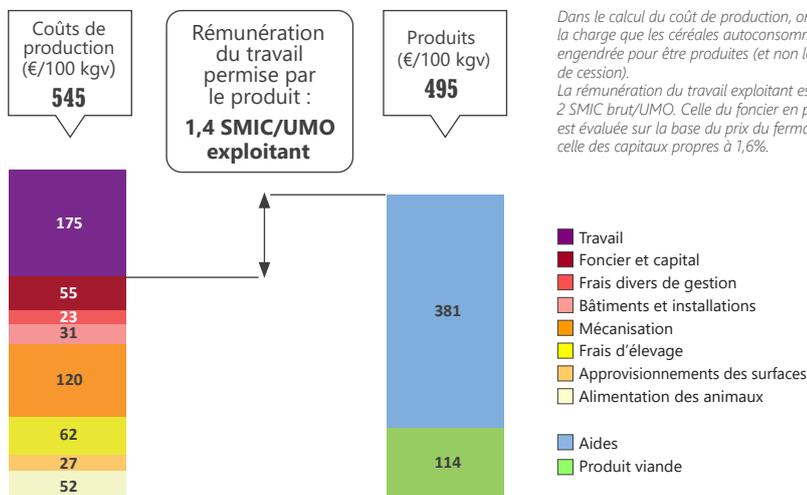
- matériel : 25 %
- bâtiment : 17 %
- cheptel : 52 %

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 22 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(35 005 kgv pour 1,5 UMO soit 23 337 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 430	1 820
(dont aides totales)	(530)	(400)
Charges opérationnelles	780	585
Marge brute	1 650	1 240
Charges de structure (hors amo. et FF)	665	495
Excédent Brut d'Exploitation	990	740
Résultat courant	535	400

ÉVOLUTION DE 2021 À 2022

Produit brut	+ 8,7 %
Dont ventes bovines	+ 11,3 %
Charges totales	+ 15,0 %
EBE	+ 1,2 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 3 veaux) ± 5 085 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 5 335 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 2 380 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 1 840 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 1 750 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 1 165 €

En bref...

Dans ce système d'altitude, fortement basé sur la valorisation de l'herbe, les animaux maigres non repoussés ont bénéficié des cours favorables de l'automne. La hausse des intrants, associée à la sécheresse estivale, sont venue pénaliser fortement ce type d'élevage. Le revenu disponible progresse seulement de 1% en 2022.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2023 - Réf. : 00 23 301 057

Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur avec génisses de boucherie

CAS-TYPE 3A EN CONJONCTURE 2022

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO (+0,2 salarié)

SAU :
110 ha de SAU
105 ha de SFP (100 % herbe)
5 ha de céréales

Troupeau :
85 vélages
132 UGB techniques
310 kg de viande vive/UGB
1,25 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 197 €/ha
dont surprime : 26 €/ha
dont aide verte : 70 €/ha
dont DPB : 101

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'ABA :
177 € pour les 50^{èmes} vaches
125 € pour les vaches de rang 51 à 99
62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : 0%
100% des vaches éligibles primées en 2022

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement
budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2022

PRODUIT TOTAL : 172 390 €		CHARGES : 112 990 €	
Produit viande bovine	122 245 € (71%)	Charges opérationnelles	52 140 € (46%)
Ventes	125 445 €	Troupeau (282 €/UGB)	37 210 € (71%)
41 Broutards de 335 kgv à 3,38 €/kgv	1 130 € (37%)	Concentré	19 465 € (52%)
15 Génisses de Lyon de 330 kgc à 5,13 €/kgc	1 690 € (32%)	Frais élevage (dont vétérinaires)	11 730 € (32%)
7 Génisses lourdes de 390 kgc à 5,51 €/kgc	2 150 €	Frais vétérinaires	6 010 € (16%)
16 Vaches de réforme de 430 kgc à 5,09 €/kgc	1 730 € (6%)	Surface fourragère (119 €/ha SFP)	12 535 € (24%)
1 Taureau de 600 kgc	2 550 € (3%)	Dont engrais	8 135 € (65%)
1 Animal «accidenté»	1 020 €	Céréales (479 €/ha cultures)	2 395 € (5%)
		Dont engrais	1 385 € (58%)
Achats (1 taureau de 1 an)	- 3 200 €	Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	60 850 € (54%)
Produit cultures	6 750 € (4%)	Foncier	9 355 € (15%)
Céréales intra-consommées	6 750 €	Assurances	5 790 € (10%)
Cultures vendues	0 €	Matériel	21 855 € (36%)
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	43 395 € (25%)	Bâtiment	1 445 € (2%)
Aides découplées	21 820 € (50%)	Salaires et charges	5 410 € (9%)
109,87 droits à 198,58 €/ha		Charges sociales exploitant	8 785 € (14%)
Aides animales	13 225 € (30%)	Divers	8 210 € (13%)
85 ABA (85 vaches éligibles)			
Autres aides	8 350 € (19%)		
ICHN (Zone Défavorisée Simple)			

**EXCÉDENT BRUT
D'EXPLOITATION** 34% (PB) **59 400 €**

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) **32 645 €**
Frais financiers **4 460 €**

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (42% EBE) **24 670 €**

Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés) **34 730 €**

Résultat courant (13% PB) **22 300 €**

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2022



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
418 000 €

- 3 800 €/ha SAU
- 3 165 €/UGB

Dont :

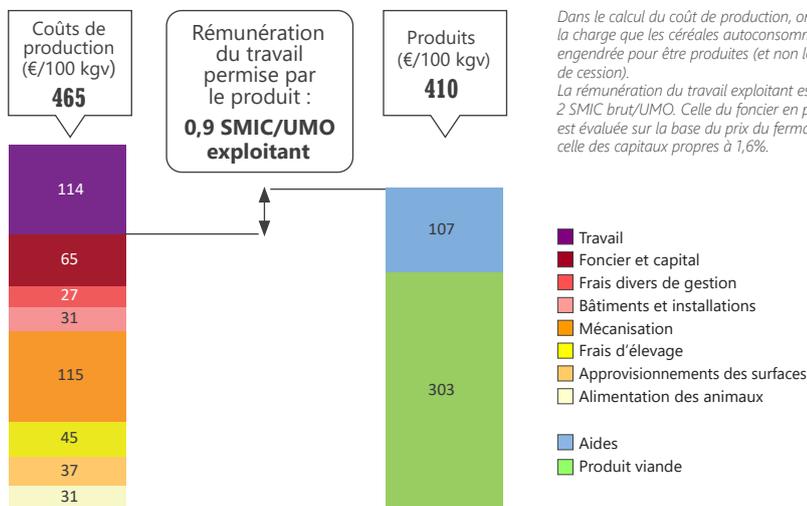
- matériel : 24 %
- bâtiment : 18 %
- cheptel : 50 %

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 24 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(40 515 kgv pour 1,2 UMO soit 33 760 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 030	1 565
(dont aides totales)	(510)	(395)
Charges opérationnelles	615	475
Marge brute	1 415	1 095
Charges de structure (hors amo. et FF)	715	555
Excédent Brut d'Exploitation	700	540
Résultat courant	260	205

ÉVOLUTION DE 2021 À 2022

Produit brut	+ 11,6 %
Dont ventes bovines	+ 16,0 %
Charges totales	+ 12,8 %
EBE	+ 9,4 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux) ± 4 230 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 4 895 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 1 945 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 2 185 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 2 025 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 1 045 €

En bref...

Les cours en hausse des broutards, des génisses et des vaches de boucherie permettent de compenser la hausse des charges. La sécheresse estivale a impacté les stocks fourragers et a nécessité un affouragement estival. Le revenu disponible progresse de 14 %.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Juillet 2023 - Réf. : 00 23 301 057

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur engraisseur jeunes bovins et génisses de Lyon

CAS-TYPE 4B EN CONJONCTURE 2022

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO (+0,3 salarié)

SAU :
100 ha de SAU
90 ha de SFP (herbe/maïs)
10 ha de céréales

Troupeau :
80 vélages
131 UGB techniques
380 kg de viande vive/UGB
1,46 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :

Aide découplée : 218 €/ha
dont surprime : 26 €/ha
dont aide verte : 78 €/ha
dont DPB : 114

Aides couplées (volet animal) :

Montants unitaires de l'ABA :
177 € pour les 50^{èmes} vaches
125 € pour les vaches de rang 51 à 99
62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : 0%

100% des vaches éligibles primées en 2022

Aides 2nd pilier :

Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2022

PRODUIT TOTAL : 206 465 €

Produit viande bovine 148 010 € (72%)

Ventes 151 210 €

38 Jeunes bovins de 390 kgc à 5,19 €/kgc 2 025 € (51%)

22 Génisses de Lyon de 330 kgc à 5,13 €/kgc 1 690 € (25%)

15 Vaches de boucherie de 430 kgc à 5,08 €/kgc 2 185 € (21%)

1 Taureau de 650 kgc 2 765 € (2%)

1 Animal «accidenté» 1 525 € (1%)

Achats (1 taureau de 1 an) - 3 200 €

Produit cultures 16 200 € (8%)

Céréales intra-consommées 16 200 €

Cultures vendues 0 €

Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière) 42 250 € (20%)

Aides découplées 21 720 € (51%)
99,6 droits à 218,06 €/ha

Aides animales 12 600 € (30%)
80 ABA (80 vaches éligibles)

Autres aides 7 930 € (19%)

ICHN (Zone Défavorisée Simple) 7 515 €

Aide légumineuses 415 €
(3 ha à 138,50 €/ha)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (44% EBE) **28 585 €**

CHARGES : 141 470 €

Charges opérationnelles 70 380 € 50%

Troupeau (376 €/UGB) 49 210 € 70%

Concentré 31 450 € (64%)

Frais élevage (dont paille) 10 640 € (22%)

Frais vétérinaires 7 120 € (14%)

Surface fourragère (178 €/ha SFP) 16 060 € 23%

Dont engrais 9 935 € 62%

Céréales (511 €/ha cultures) 5 110 € 7%

Dont engrais 3 100 € 61%

Charges de structure (hors amortissements et frais financiers) 71 090 € 50%

Foncier 8 195 € (12%)

Assurances 7 370 € (10%)

Matériel 27 930 € (39%)

Bâtiment 1 440 € (2%)

Salaires et charges 8 115 € (11%)

Charges sociales exploitant 9 900 € (14%)

Divers 8 140 € (11%)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 31% (PB) 64 995 €

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) **33 915 €**
Frais financiers **5 445 €**

Revenu disponible 36 410 €
(autofinancements, prélèvements privés)

Résultat courant (12% PB) 25 635 €

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2022



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) :
489 000 €

- 4 890 €/ha SAU
- 3 730 €/UGB

Dont :

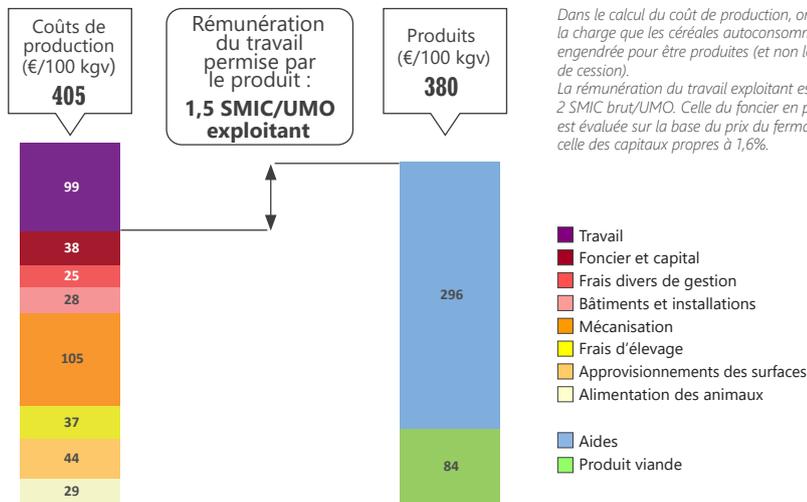
- matériel : 28 %
- bâtiment : 18 %
- cheptel : 46 %

Taux d'endettement
(LMT/capital total) : 28 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(49 895 kgv pour 1,3 UMO soit 38 380 kgv/UMO BV)



Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 580	2 065
(dont aides totales)	(530)	(425)
Charges opérationnelles	880	705
Marge brute	1 700	1 360
Charges de structure (hors amo. et FF)	890	710
Excédent Brut d'Exploitation	810	650
Résultat courant	320	255

ÉVOLUTION DE 2021 À 2022

Produit brut	+ 16,0 %
Dont ventes bovines	+ 21,2 %
Charges totales	+ 16,1 %
EBE	+ 15,8 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 3 veaux) ± 5 575 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 5 930 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 3 145 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 2 795 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 2 495 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 1 410 €

En bref...

Les cours des animaux finis ont poursuivi la hausse enregistrée en 2021, ce qui a permis d'absorber la progression des coûts de production (+11 %). Ce système, basé sur la valorisation des fourrages et des concentrés produits, voit son revenu disponible augmenter de 28 %.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2023 - Réf. : 00 23 301 057

Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

CAS TYPE



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur engraisseur en GAEC jeunes bovins et génisses de Lyon

CAS-TYPE 4E EN CONJONCTURE 2022

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
2 UMO

SAU :
180 ha de SAU
155 ha de SFP (herbe/maïs)
25 ha de céréales

Troupeau :
130 vèlages
223 UGB techniques
366 kg de viande vive/UGB
1,44 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :

Aide découplée : 218 €/ha
dont surprime : 26 €/ha
dont aide verte : 78 €/ha
dont DPB : 114

Aides couplées (volet animal) :

Montants unitaires de l'ABA :
177 € pour les 50^{èmes} vaches
125 € pour les vaches de rang 51 à 99
62 € pour les vaches de rang 100 à 139

Discipline financière : 0%

100% des vaches éligibles primées en 2022

Aides 2nd pilier :

Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2022

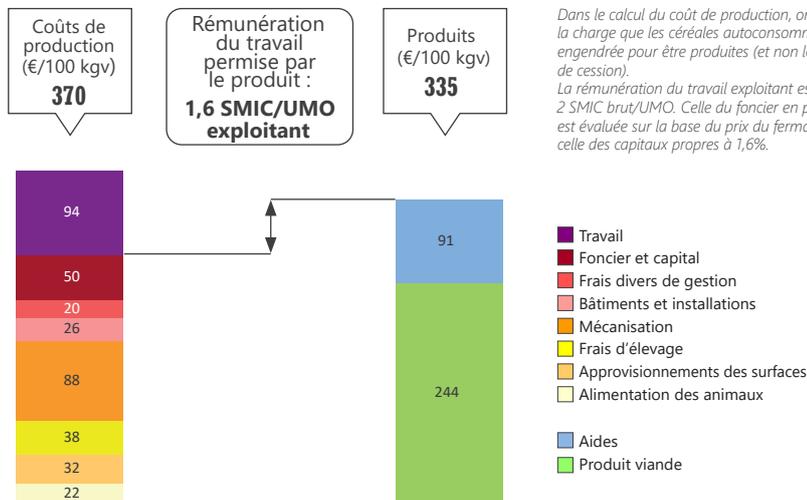
PRODUIT TOTAL : 355 055 €		CHARGES : 229 660 €	
Produit viande bovine	238 215 € (67%)	Charges opérationnelles	120 010 € (52%)
Ventes	243 335 €	Troupeau (356 €/UGB)	79 485 € (66%)
61 Jeunes bovins de 390 kgc à 5,19 €/kgc	2 025 € (51%)	Concentré	48 915 € (62%)
34 Génisses de Lyon de 330 kgc à 5,13 €/kgc	1 690 € (24%)	Frais élevage (dont paille)	19 125 € (24%)
26 Vaches de boucherie de 430 kgc à 5,08 €/kgc	2 185 € (23%)	Frais vétérinaires	11 445 € (14%)
1 à 2 Taureau(x) de 650 kgc	2 765 € (1%)	Surface fourragère (179 €/ha SFP)	27 750 € (23%)
1 Animal «accidenté»	1 090 € (1%)	Dont engrais	18 005 € (65%)
Achats	- 5 120 €	Céréales (511 €/ha cultures)	12 775 € (11%)
(1 à 2 taureau(x) de 1 an)		Dont engrais	7 750 € (61%)
Produit cultures	40 500 € (11%)	Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	109 650 € (48%)
Céréales intra-consommées	25 920 €	Foncier	20 945 € (19%)
Cultures vendues	14 580 €	Assurances	8 950 € (8%)
Aides (nettes de stabilisateur et discipline financière)	76 340 € (22%)	Matériel	46 370 € (42%)
Aides découplées	39 095 € (51%)	Bâtiment	2 455 € (2%)
179,28 droits à 218,06 €/ha		Salaires et charges	0 € (0%)
Aides animales	21 450 € (28%)	Charges sociales exploitant	18 550 € (17%)
130 ABA (130 vaches éligibles)		Divers	12 380 € (11%)
Autres aides	15 795 € (21%)	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 35% (PB) 125 395 €	
ICHN (Zone Défavorisée Simple)	15 035 €	Résultat courant	
Aide légumineuses (3 ha à 138,50 €/ha)	760 €	Amortissement (bâtiment, matériel)	52 150 €
Trésorerie		Frais financiers	9 255 €
Annuités (long, moyen terme) (39% EBE)	48 595 €	Résultat courant (18% PB)	63 990 €
Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés)	76 800 €		

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2022



Rentabilité de l'atelier bovin viande

(80 435 kgv pour 1,9 UMO soit 41 675 kgv/UMO BV)



CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) : **755 000 €**

- 4 195 €/ha SAU
- 3 385 €/UGB

Dont :

- matériel : 27 %
- bâtiment : 18 %
- cheptel : 51 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 27 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	2 730	1 975
(dont aides totales)	(585)	(425)
Charges opérationnelles	925	665
Marge brute	1 810	1 305
Charges de structure (hors amo. et FF)	845	610
Excédent Brut d'Exploitation	965	695
Résultat courant	490	355

ÉVOLUTION DE 2021 À 2022

Produit brut	+ 16,1 %
Dont ventes bovines	+ 21,1 %
Charges totales	+ 16,3 %
EBE	+ 15,7 %

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

- **La maîtrise de la reproduction**
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 4 veaux) ± 7 430 €
- **Le niveau génétique du troupeau**
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB) ± 9 525 €

De la maîtrise des charges telles que :

- +/- 10 % du coût des concentrés ± 4 890 €
- +/- 10 % de charges de mécanisation ± 4 640 €

De la conjoncture :

- +/- 0,05 €/kg vif en prix de vente ± 4 020 €
- +/- 2 % sur le prix des intrants ± 2 400 €

En bref...

Les cours des animaux finis ont poursuivi la hausse enregistrée en 2021, ce qui a permis d'absorber la progression des coûts de production (+11 %). Ce système, basé sur la valorisation des fourrages et des concentrés produits, voit son revenu disponible augmenter de 25 %.

Fiche réalisée par :

L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Juillet 2023 - Réf. : 00 23 301 057

Conception : Beta Pictoris

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Tableau récapitulatif des 7 cas types

ASPECTS TECHNIQUES

SYSTÈMES	MAIN-D'ŒUVRE	TROUPEAU					SURFACE (ha)					CHARGEMENT	
	UMO (DONT SALARIÉE)	VÊLAGES	UGB TECHNIQUE	PRODUC- TION VIANDE VIVE	BESOINS ALIMENTAIRES		SAU	HERBE	MAÏS ENS.	CÉRÉALE AUTOCONS.	CULTURES DE VENTE	TECHNIQUE UGB/ha SFP	PÂTURAGE UGB pât./ha d'herbe
					CONCEN- TRÉS KG/UGB (DONT % PRODUIT)	STOCKS FOUR- RAGES TMS/UGB							
1.a Le système veaux de lait sous la mère	1	60	67	270	425 (72%)	2,4	67	62	0	5	0	1,08	1,05
2.a Le système naisseur	1,2 (0,2)	90	118	300	425 (40%)	2,2	110	105	0	5	0	1,13	1,10
2.b Le système naisseur Plateau de Millevaches	1	76	102	260	260 (0%)	2,5	125	125	0	0	0	0,80	0,82
2.c Le système naisseur avec vente de reproducteurs	1,5	75	109	320	590 (51%)	1,7	100	93	0	7	0	1,17	1,11
3. a Le système naisseur avec génisses de boucherie	1,2 (0,2)	85	132	310	370 (49%)	2,2	110	105	0	5	0	1,25	1,20
4.b Le système naisseur engraisseur classique	1,3 (0,3)	80	131	380	660 (67%)	2,5	100	85	5	10	0	1,46,	1,20
4.e Le système naisseur engraisseur en GAEC	2	130	223	365	580 (69%)	2,5	180	148	7	16	9	1,44	1,18

Fiche réalisée par : L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin - Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr
Document édité par l'Institut de l'Élevage 149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr - Juillet 2023 - Réf. : 00 23 301 057
Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Tableau récapitulatif des 7 cas types

CONJONCTURE 2022

ASPECTS ÉCONOMIQUES

SYSTÈMES	INDICATEURS / UNITÉ DE SURFACE (€/ha SAU)						INDICATEURS / UNITÉ DE TROUPEAU (€/ha UGB)						INDICATEURS GLOBAUX			
	PRODUIT BRUT		CHARGES OPÉRATIONNELLES	CHARGES DE STRUCTURE (HORS AMO. ET FF)	EBE	RÉSULTAT COURANT	PRODUIT BOVIN (1)		CHARGES OPÉRATIONNELLES (2)		MARGES			PRIX MOYEN	EBE	REVENU DISPONIBLE
	Total	Dont aides (dont DPU)					Total	Dont aides animales	Troupeau	SFP	Marge brute (1)-(2)	Marge nette (3)	Autres aides (4)			
1.a Le système veaux de lait sous la mère	1 785	545 (240)	535	600	650	185	1 295	150	395	100	800	-265	390	4,40 €	43 610 (36%)	20 090 (17%)
2.a Le système naisseur	1 450	400 (200)	455	525	470	150	1 045	115	310	95	640	-145	255	3,06 €	51 665 (32%)	28 000 (18%)
2.b Le système naisseur Plateau de Millevaches	1 055	390 (180)	315	375	365	150	930	120	215	165	550	-175	360	3,13 €	45 430 (34%)	28 350 (22%)
2.c Le système naisseur avec vente de reproducteurs	1 820	400 (200)	585	495	740	400	1 335	110	445	65	825	55	255	3,81 €	74 185 (41%)	53 725 (29%)
3. a Le système naisseur avec génisses de boucherie	1 565	395 (200)	475	555	540	205	1 025	100	280	95	650	-95	230	3,02 €	59 400 (34%)	34 730 (20%)
4.b Le système naisseur engraisseur classique	2 065	425 (215)	705	710	650	255	1 225	95	375	125	725	-115	225	2,97 €	64 995 (31%)	36 410 (17%)
4.e Le système naisseur engraisseur en GAEC	1 975	425 (220)	665	610	695	355	1 165	95	355	125	685	-85	245	2,96 €	125 395 (35%)	76 800 (22%)

(1) produit bovin = produit viande bovine + aides animales / (2) charges opérationnelles = charges de troupeau + charges SFP / (3) Marge nette = marge brute - charges de structure totales / (4) = aides totales - aides animales

Vivre de la viande bovine en Limousin

RÉSULTATS DES SYSTÈMES BOVINS LIMOUSINS
CONJONCTURE 2022

Document rédigé par : l'équipe Réseau d'élevage Bovin Limousin, composée des chambres d'agriculture de : Charente, Vienne, Corrèze, Creuse, Dordogne, et Haute-Vienne, et coordonnée par l'Institut de l'Élevage.



Stéphane Passerieux
IDÉLE - Institut de l'Élevage
stephane.passerieux@idele.fr



Elodie Peyrat
Chambre d'agriculture de la Dordogne
elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr



Laurie Mourichou
Chambre d'agriculture de la Charente
laurie.mourichou@charente.chambagri.fr



Solène Durant
Chambre d'agriculture de la Vienne
solene.durant@vienne.chambagri.fr



Christophe Capy
Chambre d'agriculture de la Corrèze
christophe.capy@correze.chambagri.fr



Marie-Line Barjou
Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
accueil@haute-vienne.chambagri.fr



Natacha Lagoutte
Chambre d'agriculture de la Creuse
natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr

Avec la contribution de Bertrand Dumas, Chambre Régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine.

Juillet 2023 - ISSN : 2416-9617 - Référence idele : 00 23 301 057

Mise en page : Katia Brulat (IDÉLE - Institut de l'Élevage).
Crédit photo de couverture : Corinne Maigret (IDÉLE - Institut de l'Élevage)

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs,
et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage
et des Chambres d'agriculture pour produire
des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier
du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
Alone
qualité
France

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

**Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE**

Ce document a été réalisé grâce au financement
du FEADER et de la région Nouvelle-Aquitaine

